

Soirée Couscous

Samedi 16 Octobre



Jugeals-Nazareth.

Salle Jean moulin

A partir de 19H30 : Kir, Amuse bouches, Couscous maison, Fromage salade,
Tarte Tatin Glace vanille, vin, café

Animation : **Didou Dam.**

Participation sur réservation avant le 13 octobre,

Adultes 22 €, bénévoles 15 €, Enfant de moins de 12 ans 11€

Renseignements au : 05 55 85 98 28 ou 06 42 04 20 49.

Pass sanitaire exigé.

Organisé par le Comité des fêtes de Jugeals-Nazareth

Réservation par chèque à l'ordre du comité des fêtes de Jugeals-Nazareth

A l'adresse suivante :

Michot Didier

18 route du pont de Coudert

19500 Jugeals-Nazareth

L'abus d'alcool est dangereux

IPNS

Visitez notre site : www.jugeals-nazareth.fr

L'ENCART

Bulletin municipal de Jugeals-Nazareth. Octobre 2021.

Notre école : l'année scolaire 2021-2022

Notre école accueille 76 enfants répartis en 4 classes :

- . Petite et Moyenne sections : 17 enfants : 14 en Petite et Moyenne Sections et, 3 en Toute Petite Section avec Madame DESSOLY Édith,
- . Grande Section et CP : 16 enfants avec Madame BESSE Dominique,
- . CE1 et CE2 : 22 enfants avec Monsieur DELORD Nicolas,
- . CM1 et CM2 : 24 enfants avec Monsieur CHOLIN Pierre.

La garderie, le matin à partir de 7h00, est assurée par Christine. Cécile, à partir de 8h10, surveille une partie des enfants plus nombreux.

Cécile assiste, le matin, Maîtresse Edith, afin de favoriser la conduite des activités de sa classe. Cécile travaille le matin, avec Maîtresse Dominique et surveille la sieste de la classe de Maîtresse Édith l'après-midi.

Lors des repas le midi concoctés par Babette notre cantinière, Christine, Cécile, Céline et, Stéphanie assurent le service et veillent au bon déroulement des repas. De plus, entre 12h00 et 13h35, Céline et Stéphanie se relaient pour surveiller les enfants dans la cour.

De plus, la garderie le soir a lieu de 16h45 à 18h40 (Lundi-Mardi-Jeudi-Vendredi), elle est effectuée par Christine (le goûter est offert par la municipalité) ; le mercredi matin, la garderie a lieu de 07h00 à 12h15 et, est assurée par Christine, Céline et Stéphanie.

Enfin, le protocole sanitaire évolue à partir du 4 octobre 2021, pour le fonctionnement des écoles pour l'année scolaire 2021-2022 :

Le port du masque n'est plus obligatoire. De plus, les entrées à 8h30 et à 8h45 ainsi que les sorties à 16h30 et 16h45 n'ont plus lieu, les horaires normaux d'entrée à 8h45 et de sortie à 16h45 reprennent.

Les récréations décalées sont maintenues : le matin : 10h20 à 10h40 et 10h40 à 11h00 et, l'après-midi : 14h40 à 15h00 et 15h00 à 15h20. Cela bien évidemment permet à nos enfants de pouvoir jouer ensemble en évitant les brassages de tous les écoliers.

En outre, le lavage des mains avant chaque rentrée en classe continue.

Les parents surveillent la bonne santé de leur(s) enfant(s) et si ils sont malades (rhumes...), prendre l'avis du docteur pour savoir si il conseille, entre autre, à l'enfant de porter le masque ainsi nous continuons à nous protéger les uns les autres.

Pour la cantine, nous continuons les services en gardant les conditions nécessaires pour éviter les brassages en faisant manger nos enfants par groupes de classe.

Merci à tous : instituteurs, élèves, parents et personnel communal, pour votre implication quotidienne et, de continuer à prendre soin les uns des autres afin que cette évolution positive continue et nous permettent de retrouver des habitudes, des pratiques et une vie normales !

Emmanuel MAZAUDOUX, 2ème Adjoint

